



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Cofinancé par
l'Union européenne



EVALUATION DE L'INITIATIVE REACT-EU EN FRANCE

CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

Dès le début de 2020, l'Union européenne a pris de nombreuses mesures afin de relever les défis posés par la pandémie de COVID-19. La politique de cohésion a joué un grand rôle dans cette riposte au travers de trois actes législatifs (CRII, CRII+, REACT-EU) qui ont modifié les règles de la période de programmation 2014-2020.

En décembre 2020, l'initiative de soutien à la reprise en faveur de la cohésion et des territoires de l'Europe (REACT-EU) a apporté **50,06 milliards d'euros aux États membres** en sus des financements au titre de la politique de cohésion pour la période 2014-2020.

L'enveloppe destinée à la France dans le cadre du plan de relance européen s'élève à **3,9 milliards d'euros, soit près de 8% de l'enveloppe totale**, faisant de la France le **3^{ème} bénéficiaire des fonds REACT-EU**.

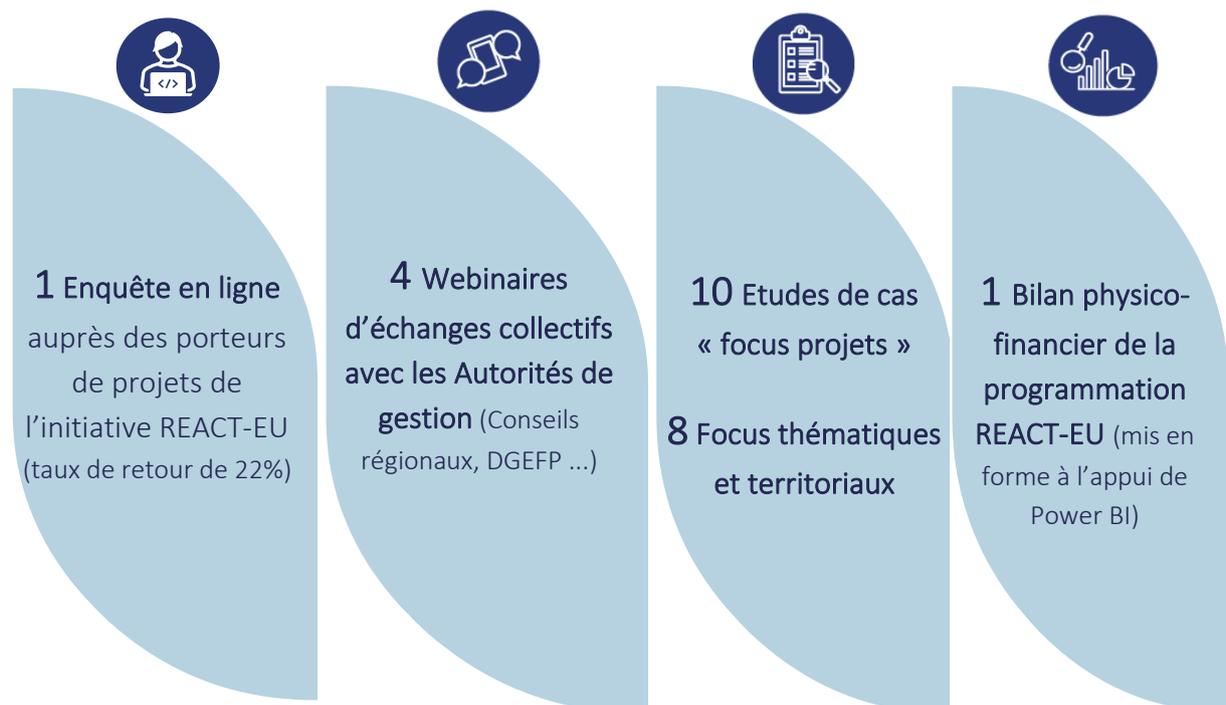
L'initiative REACT-EU en France a fait l'objet d'une évaluation confiée aux cabinets **Teritéo** et **Aster Europe**.

Pourquoi évaluer l'initiative REACT-EU ?

Les travaux évaluatifs ont été guidés par **4 objectifs prioritaires** :

- Répondre à une exigence réglementaire et calendaire
- Apporter une vision consolidée de la mobilisation de l'initiative REACT-EU afin de construire un panorama global et d'identifier les spécificités
- Faciliter l'appropriation des résultats
- Capitaliser pour mieux appréhender les contextes de crise

UNE MÉTHODE D'INVESTIGATION POUSSÉE POUR MENER CETTE ÉVALUATION :

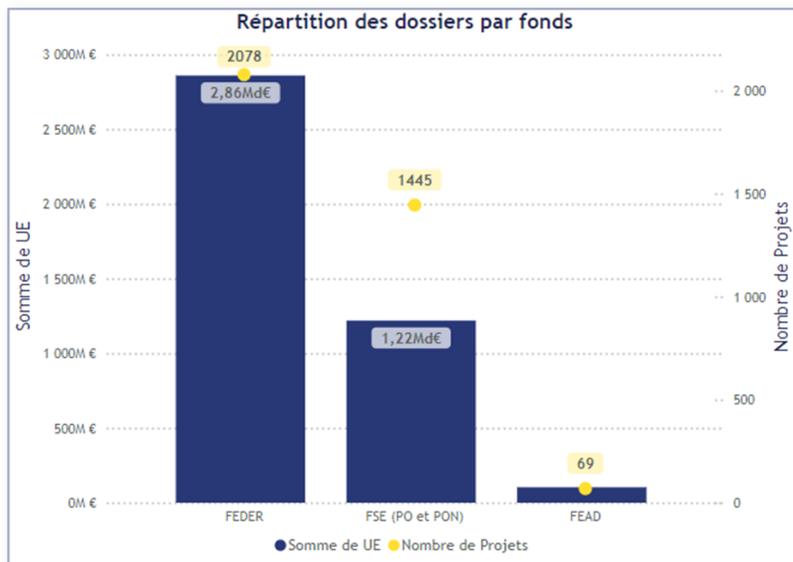
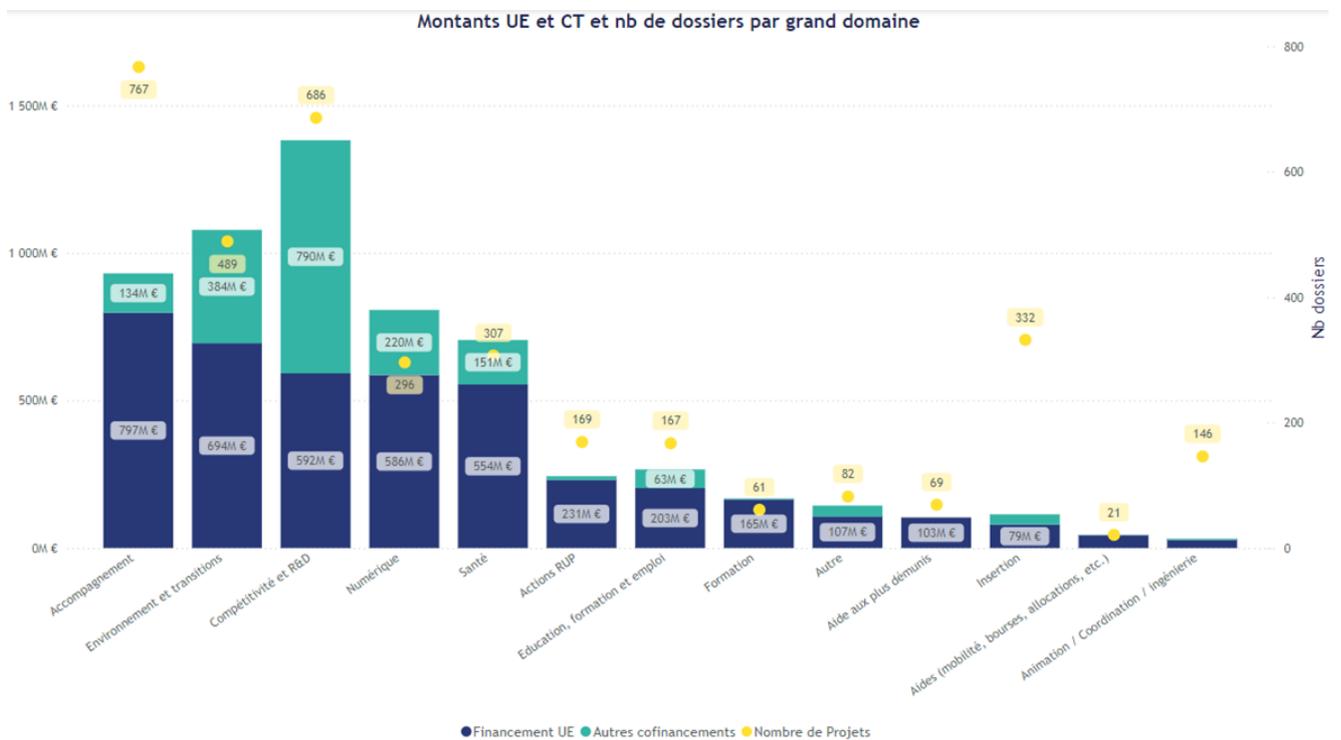


LES CHIFFRES CLES DE L'INITIATIVE REACT-EU EN FRANCE

<p>Nb dossiers programmés</p> <p>3592</p>	<p>Montants UE programmés</p> <p>4,18 Mds €</p>	<p>Montants UE certifiés</p> <p>2,29 Mds € (FEDER)</p> <p>1,20 Mds € (FSE)</p>
--	--	--

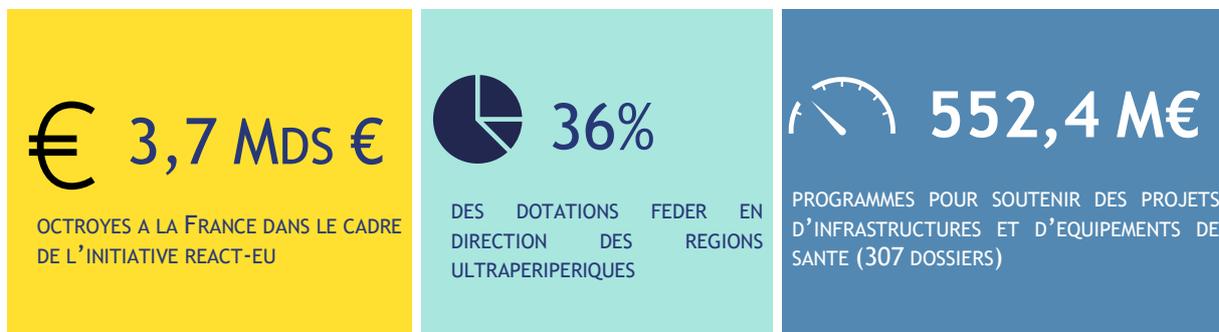
Sources : Comptes annuels et appels de fonds au 24 septembre 2024

Etat des lieux de la programmation (données SI, au 18/07/2024)



1 PERTINENCE

Chiffres-clés :



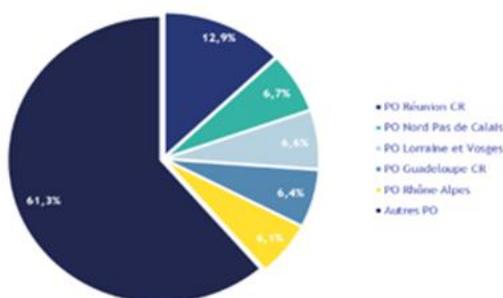
Des soutiens déployés sur l'ensemble du territoire national et sur une diversité de champs d'intervention

REACT EU se présente comme une initiative structurée et massive visant à atténuer les dégâts de la crise sanitaire et à engager la relance, en témoigne **3,7 Mds d'€ de crédits européens octroyés à la France**. Cette initiative s'inscrit dans un « continuum » de mesures déployées depuis 2020 en réponse à la pandémie de COVID-19 à l'échelle nationale et européenne (CRII, CRII+, Plan de Relance...).

Positionné sur l'ensemble des fonds de la politique de cohésion (FEDER, FSE, FEAD), REACT-EU rend compte d'une **couverture territoriale très satisfaisante**. En effet, l'intégralité des régions françaises en ont bénéficié, avec une focale importante sur les régions ultrapériphériques concentrant 36% des dotations FEDER et 70% des dotations FSE (hors crédits PON FSE) au titre de REACT-EU. En outre, les crédits européens alloués ont permis d'intervenir sur un prisme thématique élargi (compétitivité des TPE / PME, formation / emploi / inclusion, économie verte, numérique...).

Les 5 principales maquettes REACT-EU FEDER concentrent 38,7% des sommes

Poids des principaux PO dans la maquette UE globale



Les 5 principales maquettes REACT-EU FEDER



Une initiative ayant permis de couvrir des besoins émergents dans le contexte de la crise

Différents enjeux ayant émergé ou ayant été mis en évidence dans le contexte de la crise sanitaire ont été identifiés dans le cadre des travaux évaluatifs :

- Des besoins déjà existants mais insuffisamment pourvus jusqu'alors par les politiques publiques européennes et nationales, par exemple dans le domaine de la santé ;

- **De nouveaux enjeux / besoins induisant des changements d’usages et de pratiques qu’il convient d’anticiper et d’accompagner** tels le développement du travail en distanciel, le développement numérique dans les établissements scolaires et de l’enseignement supérieur ou encore le développement des mobilités douces ;
- **Des nouveaux besoins / enjeux en lien avec une crise sociale et économique sans précédent**, en raison du ralentissement de l’activité économique en temps de crise sanitaire et du fait des restrictions de déplacements ;
- **Des besoins renforcés de formation / qualification** eu égard à l’accroissement de la fragilité des publics éloignés de l’emploi.

L’intervention de REACT-EU apparaît pertinente par rapport aux besoins / enjeux prioritaires. En effet, les fonds déployés au titre de REACT-EU ont apporté une réponse aux besoins émergents dans le contexte de la crise sanitaire.

Au 18 juillet 2024, cette initiative a notamment permis de soutenir :

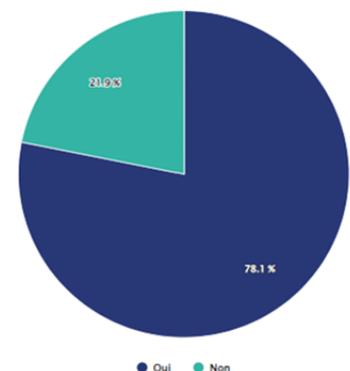
- **Des projets structurants pour le territoire en termes d’infrastructures et d’équipements de santé** (307 projets programmés, 552,4 M€ FEDER) ;
- **Des opérations concernant le développement et l’aménagement numérique**, le développement numérique émergeant comme la 3ème thématique ayant mobilisé le plus de crédits FEDER au titre de REACT-EU avec une focale importante sur l’e-éducation, l’e-administration et les infrastructures numériques ;
- **Des investissements conséquents en faveur du développement des mobilités durables** au travers tout particulièrement de projets de rénovation / création de pistes cyclables ou du financement d’équipements liés à la pratique du vélo (159 dossiers programmés, 159 M€ FEDER) ;
- **Des projets dans le champ de la compétitivité des TPE / PME**, au travers notamment d’aides directes aux entreprises ou au moyen d’instruments financiers (prêt rebond, garantie bancaire, capital investissement...);
- **De nombreuses initiatives en faveur de l’emploi et de l’inclusion auprès des publics éloignés de l’emploi** cofinancées au titre du PON FSE 2014-2020 et de 13 PO régionaux.

Des soutiens ayant bénéficié à des publics fragilisés par la crise

Ces soutiens ont bénéficié à des types de **publics / structures fragilisés par la crise sanitaire**. Ainsi, **près de 8 répondants sur 10 à l’enquête en ligne auprès des porteurs de projets REACT-EU ont déclaré que leur activité avait été fragilisée par la crise du COVID-19**. Il convient de remarquer que :

- **La fragilité des publics accompagnés au titre du FSE a eu tendance à s’accroître dans ce contexte**, ayant renforcé leur éloignement par rapport au marché du travail et aux organismes de formation pour obtenir une qualification. D’après les résultats d’enquête, près de ¾ des projets soutenus par le FSE dans le cadre de REACT-EU ont été l’occasion de cibler des publics particulièrement fragilisés par la crise COVID ;
- **REACT-EU a bénéficié assez massivement aux entreprises dont l’activité a été fortement pénalisée en 2020 et 2021** à la fois au travers de subventions pour réaliser des investissements immobiliers (construction / rénovation de bâtiments ...) ou des investissements mobiliers (achat de matériel, modernisation d’équipements...) ou d’instruments financiers.

Votre activité a-t-elle été fragilisée par la crise du Covid-19 ?



Des limites identifiées concernant l'atteinte des publics / structures les plus fragiles à l'appui des fonds européens

Pour autant, les contraintes inhérentes à la mise en œuvre de REACT-EU et plus largement à la gestion des fonds européens ont pu limiter la capacité à cibler et atteindre les publics visés :

- **Un calendrier de mise en œuvre de REACT-EU ayant impliqué une priorisation sur des projets matures,** en raison de la date de fin d'éligibilité des dépenses fixée au 31/12/2023 ;
- **Un temps réduit pour envisager le déploiement d'actions nouvelles eu égard au besoin de réactivité face à la crise,** s'étant matérialisé par des soutiens REACT EU alloués à des actions s'inscrivant principalement en continuité de la génération 2014-2020 au titre du FSE et du FEDER ;
- **Des exigences réglementaires et administratives liées aux fonds européens opérant un « filtre »** sur les porteurs de projets potentiels qu'ils soient publics ou privés (moyens d'ingénierie suffisants, capacités de trésorerie pour avancer les fonds...);
- **Des instruments financiers bénéficiant dans la majorité des cas à des acteurs économiques aux capacités économiques avérées.**

2 EFFICACITE / IMPACTS

Chiffres-clés :



Un nombre très important et une grande diversité de projets cofinancés par REACT-EU

Le dispositif REACT-EU a permis de soutenir un volume très conséquent d'opérations (3592 dossiers programmés au 18/07/2024) dans une grande diversité de champs thématiques (formation / emploi / insertion, transitions, compétitivité, numérique, santé, ...) sur le territoire national.

Les moyens déployés ont contribué à la réparation des dommages de la crise, constituant le premier objectif de l'initiative REACT-EU. REACT-EU a d'abord apporté une réponse aux besoins immédiats de la crise (amélioration des équipements / services de santé, poursuite de la continuité pédagogique...), puis a contribué à la relance de l'activité économique en initiant une trajectoire de développement écologique, numérique et résiliente.

Une interprétation encore difficile des indicateurs à date de réalisation de l'évaluation

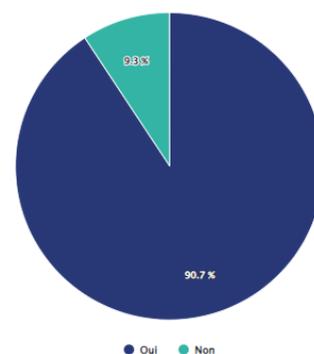
Les autorités de gestion ont sélectionné et suivi des indicateurs communs donnant à voir les réalisations et des premiers résultats des opérations cofinancées au titre de REACT-EU (nombre d'entreprises accompagnées, population couverte par les services de santé...). En revanche, leur interprétation apparaît complexe voire impossible en l'état, au regard notamment de la disparité des indicateurs sélectionnés d'un programme à l'autre.

Des porteurs de projets jugeant les fonds REACT-EU incitatifs

Les soutiens REACT-EU ont été fortement incitatifs, avec des taux de cofinancement nettement supérieurs aux taux « pratiqués » au titre des crédits FEDER/FSE « mainstream ». L'incitativité des crédits est confirmée par les porteurs de projets : 91% des répondants considèrent le montant du soutien incitatif pour solliciter un financement européen et 78% d'entre eux l'ont jugé suffisant.

L'évaluation atteste du rôle déterminant des fonds REACT-EU pour la réalisation d'une part significative des projets : près d'1 répondant sur 2 à l'enquête déclare que son projet n'aurait pu être concrétisé en l'absence du financement européen.

Jugez-vous le montant de soutien financier au titre de REACT-EU incitatif pour solliciter un financement ?

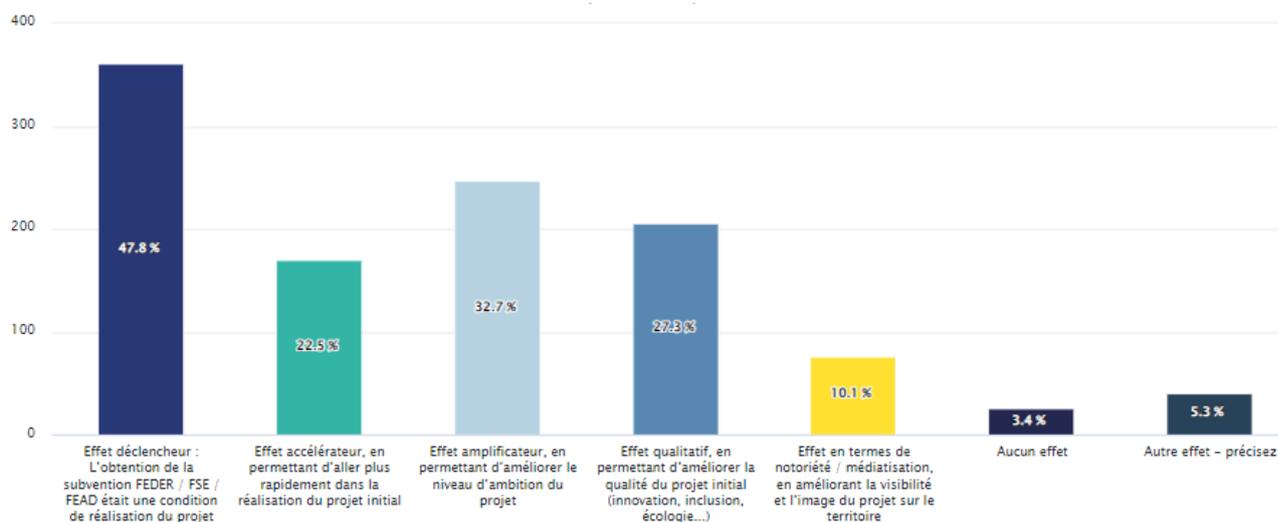


Une plus-value qui diffère en fonction des thématiques d'intervention

La plus-value et les effets / impacts de REACT-EU diffèrent en fonction des thématiques d'intervention :

- ✓ **Un effet déclencheur pour des thématiques nouvelles à l'appui des fonds UE**, à l'image de la santé pour laquelle des soutiens ont été déployés dans le cadre de 23 programmes régionaux et dans 18 régions / territoires, ou encore en permettant d'expérimenter / tester de nouveaux dispositifs au niveau déconcentré et au niveau central sur le volet formation / emploi au titre du PON FSE ;
- ✓ **Un effet amplificateur dans plusieurs champs de politiques publiques** : emploi / insertion, numérique, compétitivité des TPE / PME (notamment au travers des IF), réhabilitation énergétique... ;
- ✓ **Un effet accélérateur pour la réalisation d'infrastructures structurantes dans les territoires ultramarins** (mise aux normes / sécurisation de bâtiments, d'ouvrages d'art et de routes, infrastructures portuaires et aéroportuaires, développement des transports collectifs, etc.) ;
- ✓ **Un effet de notoriété et d'image pour certains projets « concrets »**, visibles pour les citoyens et ayant fait l'objet d'une importante médiatisation (ex. équipements sportifs, investissements visant à améliorer l'offre de soins dans les hôpitaux, création / modernisation de pistes cyclables...).

Quel a été l'effet du financement sur votre projet ?



Zoom Guadeloupe et Saint-Martin : Des projets visibles pour le citoyen

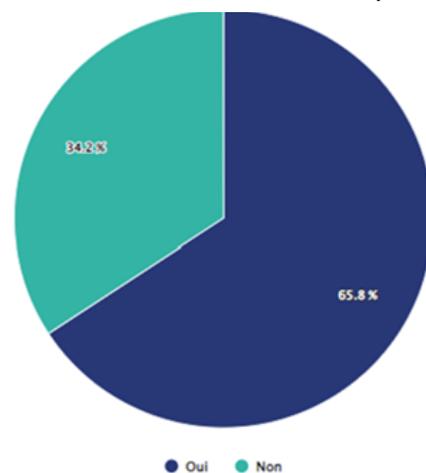
A titre d'exemple, des projets visibles pour le citoyen et ayant fait l'objet d'une communication importante ont été soutenus en Guadeloupe et à Saint-Martin à l'appui des crédits REACT-EU :

- **Des investissements concernant des équipements sportifs** portés par le Conseil régional de Guadeloupe : réalisation de 22 plateaux sportifs de proximité dans les communes (financement de city-stades), amélioration d'équipements sportifs à destination de la population guadeloupéenne et de la jeunesse, ...
- **Le financement d'équipements de santé** : Centre Hospitalier Louis Constant Fleming à Saint-Martin avec un double-objectif de reconstruction post-Irma et d'amélioration de la qualité des services hospitaliers pour les patients, acquisition d'équipements de télémédecine installés dans différents établissements hospitaliers sur le territoire (CHU de la Guadeloupe) afin d'améliorer l'accès aux soins et de réduire les délais d'attente pour établir un diagnostic pour les patients

Un impact de REACT-EU en faveur du maintien et de la création d'emplois post-crise

Dans un contexte de reprise progressive de l'activité économique, REACT-EU a contribué à la dynamique de création et de maintien des emplois sur le territoire national. Ainsi, les porteurs de projets enquêtés relèvent une incidence directe ou indirecte en matière d'emploi pour 2 projets cofinancés sur 3. En dépit de la grande disparité des situations, les projets contribuant au maintien de l'emploi rendent compte d'une moyenne de 15 emplois pérennisés et ceux contribuant à la création d'emplois d'une moyenne de 11 emplois créés (cf. enquête en ligne). Néanmoins, le lien de causalité entre l'intervention de REACT-EU et la dynamique en termes d'emplois apparaît difficile à établir (indicateur « emploi » non-suivi de manière systématique sur les programmes, effets « combinés » d'autres dispositifs d'aide dans le cadre de la relance, manque de recul pour certaines opérations...).

Ce projet a-t-il eu une incidence directe ou indirecte an matière d'emploi ?



Des porteurs considérant les effets pérennes dans le cadre des projets soutenus par REACT-EU, mais des effets plus durables dans certains domaines

Les investigations menées (entretiens AG, focus, enquête) tendent à prouver que l'intervention de REACT-EU devrait avoir un effet pérenne sur les territoires et pour les publics cibles. Près de 8 répondants sur 10 à l'enquête considèrent les effets / impacts du financement européen pérennes et durables. Le caractère pérenne des effets apparaît plus marqué dans certains domaines :

- **La santé**, en renforçant durablement les capacités d'intervention des établissements de santé et en densifiant le maillage territorial pour améliorer l'accessibilité aux services de santé ;
- **Le numérique**, au travers d'investissements modifiant durablement le fonctionnement des administrations et les méthodes d'enseignement ;
- **L'aménagement du territoire**, en sécurisant des infrastructures, en développant des nouveaux services à la population et en améliorant les conditions d'accès des territoires plus isolés.

En revanche, si les projets soutenus en faveur de la compétitivité et de l'emploi sont porteurs d'effets pour le développement économique des territoires, les effets / impacts de ces actions subissent les effets de conjoncture (inflation, crise énergétique, instabilité du contexte géopolitique...). Ces facteurs exogènes sont susceptibles de limiter la pérennité de ces effets à moyen / long terme et peuvent être difficilement anticipés.

Une initiative ayant opéré la transition entre deux générations de programmes

Enfin, les soutiens REACT-EU ont permis d'opérer la transition entre les générations de programmes 2014-2020 et 2021-2027 et d'éviter une rupture des soutiens, en permettant de poursuivre des investissements conséquents dans des domaines où les crédits disponibles au titre du FEDER ou du FSE « mainstream » sur la période 2014-2020 avaient été intégralement consommés (réhabilitation énergétique, numérique, compétitivité des entreprises ...).

3 COHERENCE INTERNE / EXTERNE

Chiffres-clés :



Une articulation satisfaisante de REACT-EU vis-à-vis des mesures « mainstream »

L'évaluation souligne que l'initiative REACT-EU a été plutôt bien articulée avec les autres mesures des programmes. L'initiative a soit permis « d'aller plus loin » et de soulager certaines mesures des programmes « mainstream » fortement mobilisées ou de soutenir des sujets/thèmes nouveaux qui n'ont pas été reconduits dans le cadre des programmes 21-27.

Une vigilance particulière à porter sur l'articulation entre REACT-EU et la FRR

L'articulation avec la Facilité pour la Reprise et la Résilience (FRR) constituait un sujet d'importance compte tenu de la proximité des objectifs communs entre la FRR et la politique de cohésion mais également du fait des calendriers de mobilisation des crédits, similaires entre les deux politiques.

Cette articulation, prévue dans les règlements, a fait l'objet d'une attention particulière à travers :

- Un accompagnement amont par l'ANCT des acteurs concernés par la mise en œuvre des fonds afin d'éviter le risque de double financement d'un projet (élaboration d'un guide « articulation des fonds issus de la FRR avec les fonds de la politique de cohésion européenne ») ;
- Un travail partenarial important entre l'Etat et les Régions engagé dans de nombreux territoires ;
- La mise en place de process internes aux AG pour limiter les risques de double financement.

Un contexte et un calendrier de mobilisation des crédits REACT-EU inédits

Le contexte inédit de la crise sanitaire a assez largement bouleversé les calendriers de mise en œuvre des fonds européens et les manières de faire. Les Autorités de Gestion ont dû redoubler d'efforts pour répondre aux attentes des bénéficiaires ainsi qu'aux exigences calendaires et ont ainsi dû faire face à un triple challenge : assurer la clôture des programmes 2014-2020, déployer les crédits REACT-EU et anticiper le démarrage des programmes 2021-2027.

Pour répondre à ces enjeux, la majorité des AG ont renforcé les équipes en recrutant des personnes ressources supplémentaires et en déployant des moyens importants en matière de formation. Même si ces évolutions ont permis de « professionnaliser » les procédures et les équipes dans la perspective de la mise en œuvre des programmes 21-27, la plupart des AG soulignent que la mobilisation des crédits REACT-EU et les contraintes calendaires associées ont eu des effets de décalage d'autres objectifs (clôture 14-20 ou montée en puissance de la dynamique d'avancement des programmes 21-27).

4 EFFICIENCE DE MISE EN ŒUVRE

Chiffres-clés :



Des adaptations de la mise en œuvre ayant permis de relever le défi

La programmation des crédits européens de l'initiative REACT-EU a constitué un véritable défi sur la période contrainte du 1^{er} février 2020 au 31 décembre 2023. Plusieurs leviers financiers, humains et organisationnels ont été mobilisés pour favoriser la programmation. Les autorités de gestion ont eu recours aux deux formes de financement autorisés par les règlements (subventions et instruments financiers).

La combinaison de l'ensemble de ces formes de financement s'est avérée efficace, dans la mesure où la programmation a dépassé les 100% à l'échelle nationale et que le taux de paiement a fortement progressé ces derniers mois : la France affichait, au 24 septembre 2024, une consommation du FEDER-REACT-EU à hauteur de 81,6% (contre 79,1% au niveau européen) et du FSE REACT-EU à hauteur de 90,9% (contre 72,6% au niveau européen). Cette progression tend à démontrer une efficacité dans la mise en œuvre de REACT-EU à l'échelle nationale, un constat renvoyant notamment à la façon de travailler, l'optimisation des financements, les performances atteintes en termes de paiements par la France.

Des voies de simplification ouvertes par le règlement REACT-EU

Dans la conception du règlement REACT-EU, la volonté de la Commission européenne de trouver des voies de simplification a été soulignée par les autorités de gestion (mise en place d'une procédure accélérée de modification des programmes, déploiement d'un système d'indicateurs simplifié, création d'une seule catégorie de régions et un seul axe dans le PON FSE, possibilité sur les PO régionaux d'affecter les fonds REACT-EU sur un seul des PO à l'échelle des nouvelles régions...).

De même, la Commission a ouvert des voies pour favoriser l'optimisation de la mobilisation des fonds dans le règlement avec la mise en place d'un taux d'intervention pouvant atteindre 100% et la possibilité d'une rétroactivité des fonds REACT-EU à partir du 1^{er} février 2020. Enfin, le décalage de la date de clôture s'est avéré indispensable pour pouvoir certifier une partie conséquente des fonds programmés.

Des modalités d'organisation nouvelles et optimisées dans les autorités de gestion

Les autorités de gestion ont fait preuve de réactivité et d'adaptation dans leurs modalités de mise en œuvre pour atteindre leurs objectifs de programmation. Les facilités financières ouvertes dans le règlement (UE) 2020/2221 du 31 décembre 2020 relatif à REACT-EU (taux d'intervention pouvant atteindre 100%, rétroactivité à compter du 1er février 2020), la recherche d'optimisation des procédures et le fort accompagnement des porteurs de projets ont fortement contribué à l'efficacité de REACT-EU.

En revanche, cela n'a été possible que grâce à un renfort des moyens humains des autorités de gestion de manière à assurer la programmation des enveloppes complémentaires et la clôture des programmes. Les améliorations apportées dans les procédures se sont montrées pertinentes et ont été pour la plupart reproduites dans l'objectif d'optimiser la mise en œuvre des programmes de la nouvelle période 2021 - 2027.

Zoom Occitanie : une piste d'audit dédiée

Pour l'instruction des dossiers REACT-EU, la Région Occitanie a largement adapté sa prise en charge des dossiers :

- Mise en place d'une fiche pré-projet à renseigner par le porteur de projet dès l'émergence d'une piste de dossier
- Réunions tous les lundis matin entre instructeurs afin de « dispatcher » les dossiers et prise de contact avec le porteur de projet dans la foulée
- Accompagnement renforcé des porteurs en amont du dépôt du dossier sur Synergie
- Instruction du dossier sur la base du dossier stabilisé en amont
- Mise en place d'un COTECH dédié à REACT-EU intégrant les différents financeurs

Des modalités de simplification qui ne sont pas toujours avérées efficaces

Malgré les efforts consentis tant par la Commission que les autorités de gestion, la lourdeur de la mise en œuvre des fonds est restée de mise dans les fonds REACT-EU. Les simplifications envisagées sur la commande publique et les aides d'Etat ne se sont pas avérées perceptibles dans la mise en œuvre des fonds. Cela a été renforcé par une frilosité des auditeurs dans l'interprétation des textes notamment de la commande publique dans une optique de simplification. L'efficacité des soutiens au moyen de subventions se trouve ainsi freinée par ces différents facteurs, même si l'utilisation des OCS (utilisation de taux forfaitaires majoritairement) a permis une simplification de la justification des dépenses. Si les instruments financiers montrent une efficacité un peu plus importante, les procédures de clôture se sont avérées également complexes du fait de la concentration d'un grand nombre d'instruments financiers au niveau de BPI France.

Des porteurs de projets satisfaits, mais insistant sur la complexité des procédures

Les bénéficiaires de REACT-EU ont fait état d'un fort taux de satisfaction vis-à-vis de l'accompagnement et du financement européen qu'ils ont obtenus dans le cadre de REACT-EU, un constat partagé par 93% de répondants à l'enquête. En revanche, seulement 53% d'entre eux ont jugé le montage de dossier facile. Les procédures ont en effet été jugées trop lourdes, en particulier au moment des demandes de paiement et les délais d'instruction et de paiement sont restés longs et sont révélateurs de la complexité qui a demeuré dans la mise en œuvre des fonds.

Si le challenge a été relevé pour permettre la consommation de ces fonds, les retards accumulés pour clôturer les programmes 2014-2020, pourraient avoir un impact sur la dynamique de programmation des programmes de la période 2021-2027, dont le lancement a été retardé du fait de la mobilisation des agents sur les fonds REACT-EU et la clôture des programmes.

5 CINQ PISTES D'ÉVOLUTION

Dans la perspective de dispositifs de réponses aux crises

L'évaluation s'est achevée par l'élaboration des recommandations visant à fluidifier la mise en œuvre et d'améliorer les retombées des fonds européens sur le territoire national et à rappeler les attendus prioritaires en matière de suivi-évaluation. Ce travail a abouti à l'identification de **5 pistes d'évolution destinées à alimenter la réflexion des Autorités de gestion et de la Commission Européenne.**

Mise en œuvre

1

CAPITALISER SUR L'EXPERIENCE ET PERENNISER DES BONNES PRATIQUES INITIEES DANS LE CADRE DE REACT-EU POUR LA GENERATION 2021-2027

Exemples d'actions à mettre en place : renforcer l'animation partenariale pour faire émerger les dossiers, favoriser un accompagnement renforcé auprès des porteurs du montage des dossiers de demande d'aide et de paiement

3

APPROFONDIR LES OPPORTUNITES DE SIMPLIFICATION DE GESTION

Exemples d'actions à mettre en place : poursuivre le déploiement des options de coûts simplifiés (saisir de nouvelles opportunités : taux forfaitaires, coûts unitaires, montants unitaires, financement non lié aux coûts), optimiser les taux d'intervention des fonds pour réduire le nombre de cofinancements et accélérer les phases d'instruction et de paiement, alléger le champ des audits en période de crise.

2

REFLECHIR AUX OPPORTUNITES DE DEPLOIEMENT DES INSTRUMENTS FINANCIERS, NOTAMMENT POUR LES REGIONS QUI EN SONT PEU DOTEES

Exemple d'action à mettre en place : envisager le déploiement d'instruments financiers dans les régions ultrapériphériques (analyse des besoins, partage d'expérience et logique de partenariat / tutorat entre AG), étudier les opportunités de déploiement d'IF en matière de transition énergétique et écologique (mobilisation des IF sur le FTJ, retour d'expérience de la Région Hauts-de-France sur l'IF « REV 3 CAPITAL ») ...

4

ASSOULIR LES PROCEDURES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS DE REPONSES AUX CRISES DEPLOYES PAR LA COMMISSION

Exemples d'actions à mettre en place : introduire plus de souplesse dans le calendrier de mise en œuvre des dispositifs de réponse aux crises, assouplir les exigences concernant la commande publique et l'application des régimes d'aide d'Etat en situation de crise, alléger les mesures de publicité.

5

S'APPUYER SUR L'EXPERIENCE DE REACT-EU POUR RENFORCER LE SUIVI-EVALUATION DANS LA PERSPECTIVE DE LA SUITE DE LA PROGRAMMATION 2021-2027 ET DU POST 2027

Exemples d'actions à mettre en place : capitaliser sur l'expérience REACT-EU en matière de suivi-évaluation dans la perspective du post-2027, maintenir une priorisation des indicateurs communs et sélectionner des indicateurs pertinents, faciles à renseigner et exploiter, prévoir la production d'un bilan national à l'appui des données indicateurs consolidées dans le cadre de REACT-EU ou de tout autre dispositif de réponse à des crises, anticiper les enjeux de collecte et de qualité des données pour les indicateurs 2021-2027, s'interroger sur les modalités d'évaluation des dispositifs de réponse aux crises.